

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 février 2022

COMBATTRE HARCÈLEMENT SCOLAIRE - (N° 4976)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC19

présenté par
M. Bothorel

ARTICLE 4 BIS

À la dernière phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« conformément au »,

les mots :

« dans les conditions prévues au ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.